

Avis ARS Grand Est du 31 décembre 2020 sur l'évolution épidémiologique de la Moselle depuis la semaine 31

Après une progression rapide de la circulation du SARS-CoV-2 sur l'ensemble du territoire métropolitain au mois d'octobre, l'amélioration de l'ensemble des indicateurs épidémiologiques s'est confirmée au cours du mois de novembre, en lien avec la mise en œuvre des mesures de freinage (limitation des contacts, couvre-feu, confinement). Cette amélioration s'est stabilisée début décembre avant de croître de nouveau mi-décembre, et est fluctuante compte tenu des périodes des jours fériés sur la fin d'année pouvant impacter l'activité des laboratoires d'analyse.

A noter que depuis le 08/12/2020, Santé publique France a ajusté sa méthode de comptabilisation afin que les indicateurs (taux d'incidence, taux de positivité et taux de dépistage) reflètent au mieux, notamment, la proportion de personnes infectées dans la population testée.

Après une baisse du nombre des nouvelles infections, du taux de positivité et du taux d'incidence dans la région au cours des quatre premières semaines du 2^{ième} confinement, le nombre de cas positifs est à nouveau en hausse (7 962 cas en semaine 49-2020 contre 7 500 en semaine 48-2020). Le nombre de personnes testées est quant à lui en légère baisse (108 770 personnes en semaine 49-2020 contre 112 790 en semaine 48-2020). Le taux d'incidence est lui aussi à nouveau en hausse (144,5 cas pour 100 000 habitants contre 136,1 en semaine 48-2020). Il est toujours supérieur au taux national d'incidence (107 nouveaux cas pour 100 000 habitants). Le taux régional de positivité augmente lui aussi, et s'élève désormais à 7,3 % (contre 6,6 % en semaine 48-2020).

Taux d'incidence pour 100 000 habitants :

	Grand Est	Moselle	Metz Métropole
Semaine 31	8,1	8,3	10,8
Semaine 32	9,8	12,5	23
Semaine 33	12,1	13,4	24,8
Semaine 34	19,1	19,6	30,6
Semaine 35	27,8	32,7	44,6
Semaine 36	30,7	25,5	41
Semaine 37	42,4	28,4	53,6
Semaine 38	46,7	35,8	64,8
Semaine 39	39,7	29,7	54,5
Semaine 40	46	36,6	68,9
Semaine 41	93,1	76,1	132,5
Semaine 42	147,6	140,2	185,7
Semaine 43	319,2	318,8	416,4
Semaine 44	459	415	508,4
Semaine 45	427,1	434,2	462,4
Semaine 46	257,4	283,4	269,7
Semaine 47	176,5	199,4	204,1
Semaine 48	134,7	159,2	150,7
Semaine 49	144	163	134
Semaine 50	184,8	197,0	171,8
Semaine 51	231,5	238	234
Semaine 52	194,3	189	184

En semaine 51-20, l'évolution à la hausse du taux d'incidence – déjà constatée en semaine 50-20 – est confirmée, et est conjuguée à une tension hospitalière qui reste soutenue. La circulation virale

reste supérieure au seuil de circulation active du virus, fixé à 50 nouveaux cas / 100 000, et ce dans toutes les classes d'âge.

En semaine 52-20, le taux d'incidence diminue, mais il comprend une période plus réduite d'activité des laboratoires (avec seulement 4 jours ouverts en Moselle), mais il reste élevé à 194,3 cas pour 100 000 habitants en Grand Est, et 189 cas pour 100 000 habitants en Moselle. Ce taux est encore plus préoccupant pour les plus de 65 ans, avec un taux de 231 cas pour 100 000 habitants dans le Grand Est et de 219 cas pour 100 000 habitants en Moselle.

Au 31 décembre, le taux d'incidence en Moselle augmente de nouveau, et il est de 195,7 cas pour 100 000 habitantes (données du 22 au 28 décembre), et il est de 206 cas pour 100 000 habitants pour les plus de 65 ans.

L'ensemble de ces taux sont largement supérieurs aux taux nationaux d'incidence qui atteignent en semaine 52-20 122,9 cas pour 100 000 habitants en population générale et 134 cas pour 100 000 habitants pour les plus de 65 ans, et excèdent toujours le seuil d'alerte renforcé fixé à 150 nouveaux cas pour 100 000 habitants au niveau du département de la Moselle en population générale, et fixé à 100 cas pour 100 000 habitants pour les plus de 65 ans.

Comme le département, la métropole de Metz fait face à un rebond épidémique. Le taux d'incidence a continué d'augmenter en semaine 51-20 avec 234 cas pour 100 000 habitants, et baisse en semaine 52-20 à 184 cas pour 100 000 habitants, mais reste supérieur au seuil d'alerte renforcé tant en population générale que pour les plus de 65 ans. Ce taux remonte de nouveau au 31 décembre à 204,7 cas pour 100 000 habitants (données du 22 décembre au 28 décembre).

Globalement la circulation virale reste importante dans toutes les classes d'âge.

La pression sur le système de soins reste soutenue, préoccupante et ne se relâche plus depuis la semaine 49-20 avec 195 nouvelles hospitalisations. Ce chiffre continue d'augmenter les semaines suivantes pour atteindre 235 nouvelles hospitalisations en semaine 51-20, ces hospitalisations sont en baisse en semaine 52-20 avec 166 nouvelles hospitalisations, et en semaine 53-20 (3 jours) il y a déjà 114 nouvelles hospitalisations.

Le nombre de passages aux urgences pour suspicion de Covid-19 observé dans les structures d'urgences du département après une baisse début décembre est de nouveau en hausse, de même que l'activité de régulation SAMU centre 15.

Sur l'ensemble des lits de réanimation du département, 104 lits sont occupés au 30 décembre sur 122 ouverts, soit 85% de taux d'occupation contre 75% la semaine précédente. A noter que par rapport à la capacité initiale de lits de réanimation de la Moselle, le taux d'occupation est de 115%.

Le nombre de personnes hospitalisées pour covid-19 est de 494 au 30 décembre, soit + 5 personnes depuis la veille (avec 40 nouvelles entrées en hospitalisation), dont 58 patients en soins critiques, +1 par rapport à la veille (8 nouvelles entrées).

Tous les établissements de la Moselle ont maintenu la déprogrammation d'au moins 50% de leur activité afin de pouvoir faire face au renfort de personnels nécessaires à ce réarmement de lits de réanimation. Certains lits ont été fermés en réanimation comme en médecine pendant les deux dernières de décembre en raison de la nécessité de permettre au personnel fortement mobilisé depuis plusieurs de pouvoir prendre des jours de congés.

Les tensions restent très fortes sur les lits de médecine avec une activité qui ne diminue pas depuis plusieurs semaines toute pathologie confondue.

Par ailleurs, il est à noter également en cette fin d'année des tensions en ressources humaines fortes au sein des établissements de santé (notamment liés à des clusters) qui ne permettent pas d'envisager des augmentations de capacité dédiées à la Covid-19 sans devoir déprogrammer encore plus massivement.

Le nombre des décès par Covid-19 dans les établissements sanitaires continue d'augmenter avec 1370 décès en cumul depuis le 23 mars 2020 (+18 par rapport à la veille).



Depuis le 1^{er} septembre 2020 cela représente 521 décès hospitaliers, soit 213 en novembre, 237 en décembre, contre respectivement 14 et 37 en septembre et octobre.

Dans le cadre du contact tracing, actuellement au 30 décembre 601 clusters sont actifs dans le Grand Est, dont 103 en Moselle.

Pour la Moselle, plus de la moitié concerne des établissements sanitaires et médico-sociaux : 11 clusters hospitaliers, et 49 clusters en EHPAD, 7 clusters en établissements pour personnes en situation de handicap, ce qui accentue les difficultés en ressources soignantes et médicales.

A noter que depuis le 1^{er} septembre, 87 EHPAD sur les 110 que compte la Moselle ont été concernés par un ou plusieurs épisodes de contamination de covid-19.

Dans le cadre du contact tracing, la CPAM de Moselle traite quotidiennement la situation des nouvelles personnes contaminées. S'il est clair que le nombre de personnes contaminées lors du week-end de Noël s'est considérablement réduit, les patients zéro enregistrés pour les journées du 29, et 30 décembre (pour des personnes testés le 28 et 29 décembre) sont en nombre équivalent à ceux constatés avant le 24 décembre soit plus de 400 contaminations par jour.

Répercussions sur le système de santé

Cette circulation du virus qui s'amplifie de nouveau depuis quelques jours pourrait de nouveau avoir des répercussions en termes de :

- 1 Formes symptomatiques illustrées par une reprise des dépistages pour ce public prioritaire, complété des personnes contacts,
- 2 Formes sévères de la maladie,
- 3 Capacité du système de santé à poursuivre la prise en charge des patients non COVID nécessitant des soins aigus ou chroniques, fragilité marquée par une reprise depuis la sortie de confinement des activités programmées avec rattrapage des situations non traitées sur la période de mars à juin 2020. Tensions majeures sur les ressources humaines en santé, avec un taux d'absentéisme qui reste important autour de 15% en moyenne.

Les efforts faits par les acteurs des entreprises, de l'éducation, les autorités préfectorales, sanitaires et les municipalités doivent toujours s'accompagner d'une grande rigueur de la population dans le respect des mesures barrières, notamment du port du masque et de la distanciation sociale.

Au regard de cette évolution sur la Moselle, de l'épuisement des professionnels de santé, tant à l'hôpital qu'en EHPAD, des possibilités qui deviennent limitées d'adapter encore plus le système de santé, et de la nécessité de ne pas générer de retard de prise en charge, il apparaît impératif de poursuivre le renforcement des mesures pouvant limiter la circulation du virus, et concourant à l'obligation et au respect des gestes barrières en toute circonstance.

Dans l'attente du déploiement massif de la vaccination, le respect des mesures de prévention individuelles et la limitation des contacts constituent les seuls moyens efficaces de freiner l'épidémie.

Pour se protéger et protéger les autres, il est toujours primordial de respecter une distance d'au moins un mètre entre les personnes, aérer les pièces pendant 10 minutes au moins deux fois par jour, porter le masque lorsqu'il est recommandé, éviter les poignées de mains et les embrassades, y compris avec ses proches, et respecter les gestes barrières habituels.

Ces différents éléments conduisent l'ARS Grand Est à émettre un avis favorable à toute mesure prise par le Préfet de Moselle visant à endiguer la propagation du virus COVID-19, notamment en favorisant le respect de la distanciation sociale, en imposant le port du masque dans tout lieu ou lors de tout événement (y compris religieux) propice aux brassages de population comme le port du masque aux abords des commerces pour limiter les risques lors d'éventuelles files d'attente, comme



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

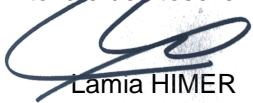
*Liberté
Égalité
Fraternité*



le renforcement du couvre-feu à un horaire avancé, ou tout autre mesure de nature à limiter les rassemblements et donc les risques de contamination.

Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est

La Déléguée Territoriale de Moselle



Lamia HIMER